

## **AVIS PUBLIC**

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020:

La séance ordinaire du conseil municipal prévue le 12 janvier 2021, sera à huis clos et en vidéo-conférence;

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à municipalite@sasr.ca ou par téléphone au 450-787-3497 au plus tard à midi, le mardi 12 janvier 2021. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance et seront disponibles en ligne au www.saint-antoine-sur-richelieu.ca/municipalite/proces-verbaux.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 9 décembre 2020.

Véronique Piché Directrice générale